

# Haut les **Verbaliser:** au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage scolaire

**V**erbaliser est devenu un mot couramment utilisé dans les discours en sciences de l'éducation et en didactique. Non pas dans le sens qu'en donne le dictionnaire Larousse «dresser un procès-verbal», mais dans un sens qui vient peut-être du domaine de la thérapie quand on y dit qu'il faut verbaliser ses émotions ou ses pensées. Deux récentes publications suisses romandes témoignent de cette popularité croissante: *Verbalisation et apprentissage* (Balslev, Lenzen & Ronveaux, 2019) et *La verbalisation au cœur de l'apprentissage et de la formation* (Runtz-Cristan & Coen, 2017), et aussi le présent numéro de l'Éducateur.

## Parler et écrire à propos des savoirs à apprendre

«Verbaliser» dans le contexte scolaire a une signification particulière: il s'agit de parler et d'écrire à propos des savoirs à apprendre à l'école. Je donne donc une signification large à ce vocable, dans le sillage des éditeurs de la première des publications mentionnées. Et je vais défendre une thèse osée: apprendre à l'école est caractérisé par le fait qu'il y a nécessairement verbalisation; autrement dit, à l'école on «verbalise pour apprendre», comme dit le titre du présent numéro.

Pour l'illustrer, prenons au hasard quelques savoirs prescrits par le Plan d'études romand (PER). En arts visuels, l'élève «rend l'espace ou la profondeur en utilisant la perspective à un ou deux points de fuite». On comprend immédiatement que des mots techniques viennent guider l'activité créatrice de l'élève, que des discours – des verbalisations – viennent accompagner son travail. En sciences de la nature, l'élève «classe des objets selon des critères liés aux propriétés de la matière». Le langage est ici à la fois ce qui permet de catégoriser – par exemple selon l'aspect (taille, rugosité, couleur) – et ce qui permet d'apprendre à catégoriser; il y a verbalisation de l'activité de classement. En français, l'élève «enrichit un nom par des compléments de diverses classes grammaticales». Nul doute que l'élève a appris, dans la vie de tous les jours, d'«enrichir un nom par des compléments» et de dire par exemple «hier, j'ai vu ton vélo bleu à 10 vitesses que t'as acheté l'année passée». Inutile de «verbaliser» pour cet apprentissage spontané que tout enfant fran-

*(...) à l'école, en tant qu'élève, il ou elle doit construire un nouveau rapport à sa langue et enrichir consciemment, volontairement des constructions syntaxiques pour connaître le fonctionnement de sa langue et être capable d'utiliser ce savoir dans l'écriture et la lecture.*

cophone réalise durant les premières années de sa vie. Mais, à l'école, en tant qu'élève, il ou elle doit construire un nouveau rapport à sa langue et enrichir consciemment, volontairement des constructions syntaxiques pour connaître le fonctionnement de sa langue et être capable d'utiliser ce savoir dans l'écriture et la lecture. Ce savoir sur la langue se construit à travers des situations dans lesquelles on verbalise: l'élève doit par exemple faire des comparaisons de structures syntaxiques – «une voiture bleue, qui va vite, de course...» ou des exercices de production: une enseignante<sup>1</sup> demande par exemple «Crée trois "grandes" phrases à partir des couples de "petites" phrases qui te sont données ci-dessous», consigne que verbalise l'enseignante au cours de la leçon: «Je ne dis pas que la consigne était forcément la plus claire, mais il me semblait évident qu'il fallait lier les DEUX morceaux de phrase (l'enseignante mime la liaison entre les phrases)» (où l'on voit d'ailleurs que la verbalisation comprend aussi des gestes) (Schneuwly & Dolz, 2009, p.319).

## Rendre présents les contenus et diriger l'attention des élèves

La verbalisation est donc omniprésente. Regardons cela un peu plus en détail. Prenons d'abord le côté de l'enseignante. Une enseignante enseigne: c'est un truisme. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce mot? Enseigner, dit un

<sup>1</sup> Pour ne plus alourdir le texte, j'utilise le féminin comme générique; ce qui reflète par ailleurs aussi une réalité sociologique.

philosophe (Mauduit, 2003), «c'est appeler l'attention par des signes» (p. 23), «invite[r] à l'attention sur ses paroles (...) sur des choses nouvelles au moyen de signes nouveaux» (p. 39).

On peut distinguer deux moments essentiels dans l'activité d'enseigner. Tout d'abord, l'enseignante doit rendre présent le contenu sur lequel elle veut diriger l'attention des élèves. Elle proposera par exemple un petit corpus de noms avec compléments. Toutefois, pour que les élèves dirigent leur attention sur le contenu d'enseignement que vise l'enseignante, ces situations didactiques nécessitent une verbalisation. Rendre présent l'objet d'un enseignement se fait à travers la parole qui accompagne la situation, qui lui donne sens, qui l'explique.

Par la suite, deuxième moment, l'enseignante accompagne, régule, dirige l'activité des élèves sur des aspects particuliers du contenu proposé dans une situation. Prenons un petit exemple (Schneuwly & Dolz, 2009, p. 168):

*(Lecture par la classe d'un texte argumentatif rédigé par un groupe d'élèves - 14 ans - puis commentaires du texte par les élèves)*

**Ens:** d'accord - est-ce qu'ils ont utilisé ce principe de réfutation pour contrer en fait le point de vue de monsieur x

**Cél:** oui ils ont utilisé 'il est vrai que et' euh il y en a un autre que j'ai mis

**Ens:** oui

**Cél:** «selon» si «selon votre point de vue»

**Ens:** d'accord celui du milieu que Ver a oublié - Sar

**Sar:** «je vous accord en revanche»

**Ens:** «je vous accord» d'accord alors ils ont écrit un petit texte très structure avec des réfutations hein il manque quelques exemples on est d'accord.

Les verbalisations de l'enseignante, ici en interaction avec les élèves, sont l'essence de l'enseignement. On pourrait dire sans trop se tromper qu'enseigner c'est verbaliser des savoirs, leur donner corps par le discours.

Dans ce que je viens de dire, j'ai adopté un point de vue très général. Il y aurait maintenant beaucoup à dire sur les différentes manières de verbaliser mises en œuvre par les enseignantes. Toutes ne se valent pas, loin de là, et de nombreuses études tentent de les décrire et analyser, de les catégoriser, voire d'observer leurs effets différentiels, notamment du point de vue de la plus ou moins grande proximité ou connivence des élèves auxquelles on enseigne, et donc verbalise, avec le milieu scolaire.

### S'expliquer à soi-même

Prenons maintenant le côté de l'élève: il ou elle doit apprendre les savoirs à travers l'enseignement. Le point de départ de cette appropriation est l'écoute de la verbalisation de l'enseignante. Mais écouter ne suffit pas. Comme le dit le philosophe cité, il faut que les élèves com-

prennent, et comprendre quelque chose, c'est «le constituer soi-même, s'expliquer à soi-même ce qu'on écoute» (p. 41). On dresse l'oreille: «s'expliquer à soi-même»? La verbalisation de l'enseignante deviendrait donc verbalisation de l'élève à soi-même? Ce qui est dit entre enseignante et élèves devient quelque chose qui fonctionne dans l'élève?

### Parler avec l'enseignante et les autres élèves des savoirs à apprendre... et les écrire

Le processus est loin d'être si immédiat qu'il y paraît dans cette formulation qui ne montre que le point de départ - la verbalisation dans l'interaction qu'est l'enseignement - et le point d'arrivée: la capacité de l'élève de «s'expliquer (verbaliser) à soi-même», c'est-à-dire, pour utiliser le vocabulaire de Vygotsky (1935/1997, p. 174s), d'utiliser son langage intérieur pour se guider soi-même de manière autonome, pour planifier la résolution de problèmes; par exemple pour construire de manière volontaire et consciente les structures syntaxiques complexes d'expansion du groupe nominal. Mais entre les deux, il y a d'autres verbalisations, celles extérieures des élèves dans leur processus d'apprentissage. Il y en a de diverses formes: donner des réponses, parfois erronées, aux questions de l'enseignante; discuter pour résoudre un problème dans un groupe de travail; résoudre un problème devant la classe au tableau, en accompagnant nécessairement de verbalisation pour commenter ce qu'on fait; consigner par écrit une procédure, une règle, un savoir; discuter en classe pour résoudre un problème, discussion où se croisent paroles de l'enseignante et paroles des élèves dans le dialogue scolaire, «berceau des verbalisations» (Delarue-Breton, 2019, p. 53). Nous en avons vu un exemple plus haut.



Mais les élèves verbalisent aussi des savoirs entre eux, par exemple dans cette interaction en dyade d'élèves de 10 ans à propos d'une réponse à une lettre de lecteur :

**N [se dicte]:** À la fin vous avez écrit qu'il ne faut pas donner d'argent de poche aux enfants - point - c'est faux --- c'est faux ben ça va pas

**A:** c'est faux et vrai non ?

**N:** comment on pourrait dire c'est faux ? c'est faux ça va pas très bien

**A:** c'est pas correct

**N:** nous on pense que c'est faux -. parce que si on lui dit c'est faux c'est pas très poli - nous virgule

**A [écrit]:** nous on pense que c'est faux et vrai

### Verbaliser dans les disciplines scolaires

La verbalisation est la forme spécifique de l'apprentissage scolaire qui la distingue des apprentissages quotidiens: telle est la thèse que j'ai illustrée. À un certain moment, la verbalisation entre enseignante et élèves et entre élèves devient verbalisation pour soi de l'élève: ceci transforme le rapport à sa propre pensée - par exemple catégoriser la matière -, à son propre langage - par exemple connaître le fonctionnement des compléments de nom et les construire, - à son propre faire - par exemple représenter l'espace avec perspective -, en le rendant plus conscient et volontaire. On pourrait et devrait maintenant faire un pas de plus: pour que ces verbalisations prennent sens, il faut qu'elles puissent se référer à un espace de discours commun entre l'enseignante et les élèves. Cet espace, ce sont les disciplines scolaires: il y a des manières de verba-

liser propres au «français» qui sont différentes de celles en «art visuel», même s'il y a aussi des communautés entre ces verbalisations, par exemple le dialogue scolaire qui se trouve partout, mais justement: sous des formes disciplinaires différentes.

Laissons cet autre champ fascinant de la verbalisation dans les disciplines scolaires et terminons par cette question ouverte en forme de boutade: l'enseignante verbalise-t-elle aussi dans le premier sens du terme du mot quand elle fait une remarque dans le carnet d'élève?

### Références

Balslev, K., Lenzen, B. & Ronveaux, Ch. (eds.) (2019). *Verbalisation et apprentissage*. Genève: Section des sciences de l'éducation. <https://www.unige.ch/fapse/publications-ssed/publications/re/catalogue/2019/> (consulté le 15 juin 2019).

Delarue-Breton, C. (2019). Le dialogue scolaire, un genre discursif frontalier. In K. Balslev, B. Lenzen & Ch. Ronveaux (eds.), *Verbalisation et apprentissage*. Genève: Section des sciences de l'éducation

Mauduit, J.-B. (2003). *Le territoire de l'enseignant. Esquisse d'une critique de la raison enseignante*. Paris: Klincksieck.

Runtz-Cristian, E. & Coen, P.-F. (eds.) (2017). La verbalisation au cœur de l'apprentissage et de la formation. *Revue des HEP, Hors série N° 2*. [http://revuedeshep.ch/site-fpeq-n/Site\\_FPEQ/HS2.html](http://revuedeshep.ch/site-fpeq-n/Site_FPEQ/HS2.html) (consulté le 14 mars 2019).

Schneuwly, B. & Dolz, J. (avec la collaboration de Aeby Daghe, S., Bain, D., Canelas-Trevisi, S., Cordeiro Sales, G., Gagnon, R., Jacquin, M., Ronveaux, Ch., Thévenaz-Christen, Th. & Toulou, S.). (2009). *Des objets enseignés en classe de français. Le travail de l'enseignant sur la rédaction de textes argumentatifs et sur la subordonnée relative*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Vygotsky, L.S. (1935/1997). *Pensée et langage*. Paris: La Dispute.

## Verbaliser dans le contexte d'un enseignement bilingue langue des signes – français

Rappelons tout d'abord, les sourd-es ne sont pas muet-tes! L'accès à la langue orale leur est difficile dans bien des situations tant en compréhension qu'en production, mais elles-ils ont une langue, la langue des signes. Langue dans laquelle, ils-elles sont très bavard-es.

Alors, qu'en est-il de la verbalisation dans l'enseignement bilingue (français-langue des signes) à de jeunes élèves sourd-es qui entrent dans l'apprentissage de la lecture? Dans le cadre de mon enseignement, j'ai travaillé en duo bilingue avec un collègue sourd. Ensemble avec les six élèves concerné-es, nous avons construit une compréhension d'un récit, en image et en langue écrite française, en utilisant la langue des signes comme langue de «verbalisation» pour les consignes, expliquer la structure du récit et faire des

constructions de phrase, mais pas que! Car en même temps, l'élève construisait une langue des signes plus riche, plus structurée et dans laquelle il-elle pouvait utiliser des nouveaux signes, transmis par le collègue sourd. Les élèves ont été amené-es à verbaliser entre eux en langue des signes, leur compréhension, leurs hypothèses, à se parler à eux-mêmes pour construire du sens dans leur langue et en français.

Et comme la langue des signes est une langue visuelle, j'ai toujours été impressionnée de pouvoir «voir» ce dialogue personnel de l'élève à lui-même, lorsqu'il-elle se répétait la consigne, structurait ses réponses. Visuellement, nous pouvions nous rendre compte de l'appropriation du contenu de ce qui était enseigné.

Catherine Haus, enseignante (à la retraite), Genève